Belfius Financing Company (LU)

Callable Interest Notes 12/2026

Niveau de risque

Belfius Way

0 1 2 **3** 4 5 6

PROTÉGÉ

Obligation structurée en EUR

novembre 2016

Vous êtes à la recherche d'un investissement…

- qui donne droit à un remboursement de 100 % du capital investi à l'échéance finale, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant ;
- assorti, les 5 premières années, d'un coupon fixe annuel de 0,70 % brut ;
- dont les coupons variables, pendant les 5 dernières années, dépendent de la différence entre 2 taux d'intérêt interbancaires sous-jacents, à savoir le taux CMS en EUR à 30 ans et le taux CMS en EUR à 2 ans ;
- d'une durée de 10 ans. Remboursement anticipé possible après 5 ans.

Mais …

- sans rendement connu au préalable ;
- avec des coupons bruts variables annuels à partir de la 6e année.

Le produit qui vous est proposé est un instrument de dette. En souscrivant à cet instrument, vous prêtez de l'argent à l'émetteur, qui s'engage à rembourser au moins le capital initialement investi en cas de remboursement anticipé et à l'échéance finale et à verser des coupons qui sont calculés les dernières années en fonction de l'évolution des taux interbancaires sous-jacents. En cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant, vous courez le risque de ne pas récupérer les montants auxquels vous avez droit et de perdre le montant investi. Les risques liés à ce produit se trouvent à la page 4.

Belfius Banque vous propose : Belfius Financing Company (LU) Callable Interest Notes 12/2026

Avec l'obligation structurée Belfius Financing Company (LU) Callable Interest Notes 12/2026, vous investissez dans un produit dont les coupons, pendant les 5 dernières années, dépendent de la différence entre deux taux CMS en EUR (CMS signifie *Constant Maturity Swap* ou taux swap avec échéance constante).

Ce taux CMS est le taux interbancaire de référence pour un échange d'un taux fixe contre un taux variable (*transaction swap*) pour une durée fixe, dans le cas présent 2 ans et 30 ans.

Vous pouvez suivre l'évolution de ces taux d'intérêt sur le site www.belfius.be dans la publication hebdomadaire *Weekly*.

Ce produit vous donne droit au remboursement de votre capital investi, aussi bien à l'échéance finale, qu'en cas de remboursement anticipé après 5 ans, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant. Un remboursement anticipé pourra avoir lieu après 5 ans à l'initiative de l'émettteur.

En plus des coupons fixes de la 1ère période de l'investissement, l'investisseur a également la possibilité de bénéficier de coupons potentiels plus élevés lors de la 2e période de l'investissement. En effet, via ce produit, l'investisseur mise sur une hausse de la différence entre le taux CMS en EUR à 30 ans et celui à 2 ans.

Dans un contexte de croissance économique, on peut s'attendre à une courbe de taux normale. Dans ce cas, cette obligation structurée offre la possibilité à l'investisseur d'obtenir un rendement potentiellement attractif pour autant que, à partir de la 6e année, le taux en EUR à court terme soit sensiblement inférieur au taux en EUR à long terme. À l'inverse, dans une période de politique économique restrictive et de ralentissement de la croissance, on peut être confronté à une inversion de la courbe des taux. Dans ce cas, à partir de la 6e année, aucun coupon ne pourrait être payé. Ce scénario peut se présenter si le taux à court terme progresse fortement et si, dans le même temps, le taux à long terme reste stable. Dans ce cas, la différence de taux pourrait être nulle, voire même négative.

Cet investissement a une durée maximum de 10 ans et vient à échéance le 07-12-2026. Après 5 ans, l'émetteur a néanmoins le droit, 10 jours bancaires ouvrables avant la date de remboursement anticipé, de décider de procéder au remboursement anticipé de l'émission.

Calcul du coupon annuel

Les 5 premières années, vous avez droit à un coupon brut fixe annuel de 0,70 %.

Si, après la 5e année, il n'y a pas eu de remboursement anticipé, vous recevez, de la 6e à la 10e année incluse, chaque année un coupon brut variable qui correspond à la différence entre le taux CMS en EUR à 30 ans et le taux CMS en EUR à 2 ans. Le niveau des deux taux CMS est fixé à la date d'observation annuelle (10 jours bancaires ouvrables avant le paiement du coupon).

En cas de remboursement anticipé après 5 ans, le rendement actuariel net est de 0,51 %. À l'échéance finale, le rendement actuariel net est de minimum 0,26 %. Le rendement maximum dépend du niveau des taux CMS et ne peut donc pas être fixé au préalable[1].

[1] Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100 % (pas de commission de placement). Ils sont calculés après déduction du précompte mobilier de 27 %. Ces derniers sont valables pour autant que l'obligation structurée soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

Belfius Banque & Assurances

Un exemple[1]

	Niveau CMS 30 ans	Niveau CMS 2 ans	Calcul du coupon	Coupon brut	Coupon net (après prélèvement précompte mobilier de 27 %)
07-12-2017				0,70 %	**0,51 %**
07-12-2018				0,70 %	**0,51 %**
07-12-2019			Pas de coupon variable	0,70 %	**0,51 %**
07-12-2020				0,70 %	**0,51 %**
07-12-2021				0,70 %	**0,51 %**
07-12-2022	1,60 %	1,40 %	1,60 – 1,40 = 0,20 %	0,20 %	**0,15 %**
07-12-2023	1,40 %	1,60 %	1,40 – 1,60 = -0,20 %	0,00 % (coupon min)	**0,00 %**
07-12-2024	1,40 %	0,90 %	1,40 – 0,90 = 0,50 %	0,50 %	**0,37 %**
07-12-2025	2,00 %	0,40 %	2,00 – 0,40 = 1,60 %	1,60 %	**1,17 %**
07-12-2026	1,60 %	0,20 %	1,60 – 0,20 = 1,40 %	1,40 %	**1,02 %**
Rendement actuariel brut dans cet exemple : 0,72 %[2]					
Rendement actuariel net dans cet exemple : 0,52 %[3]					

[1] L'exemple ci-dessus n'est donné qu'à titre indicatif et ne donne aucune garantie quant au rendement réel.

[2] Les rendements bruts tiennent compte du prix d'émission de 100 % (pas de commission de placement). Ils sont calculés avant déduction du précompte mobilier de 27 %. Ces derniers sont valables pour autant que l'obligation structurée soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

[3] Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100 % (pas de commission de placement). Ils sont calculés après déduction du précompte mobilier de 27 %. Ces derniers sont valables pour autant que l'obligation structurée soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

À quoi pouvez-vous vous attendre si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale ?

Si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale, cette opération se fera au prix du marché, qui peut être inférieur au prix d'émission auquel vous avez souscrit. Il peut éventuellement en résulter une perte de capital. Pour plus d'informations, voir rubrique « Risques » (spécifiquement « risque de liquidité » et « risque de fluctuation du prix de l'obligation»).

Le cas échéant, des taxes (TOB) et des frais de courtage de maximum 0,60 % seront comptabilisés (cf. rubrique « Frais à charge de l'investisseur »).

Évolution à 10 ans des taux CMS en EUR à 2 ans et taux CMS en EUR à 30 ans

Au 24-10-2016 : cours de clôture du taux CMS en EUR à 2 ans : -0,188%. Cours de clôture du taux CMS en EUR à 30 ans : 0,909 %.
Calcul : CMS 30 ans - CMS 2 ans = 1,097%.



Source : Factset. Les performances passées ne présument en rien des performances futures.

Belfius Financing Company (LU) Callable Interest Notes 12/2026

Obligation structurée en EUR – Novembre 2016 ISIN : XS1512759231

SOUSCRIPTION

Période de souscription
Du 02-11-2016 au 30-11-2016 inclus, avant 21 heures (sauf clôture anticipée).

Date de paiement
Le 07-12-2016. L'émetteur a le droit d'annuler l'émission jusqu'à 5 jours ouvrables avant la date de paiement, en fonction des conditions de marché ou lorsque l'émetteur a un doute raisonnable quant au risque que les investisseurs ne souscriront pas à l'obligation pour le montant d'émission minimum. Les investisseurs seront tenus au courant de cette annulation par l'émetteur ou le garant.

CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

Émetteur
Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100 % de Belfius Banque SA.

Garant
Belfius Banque SA (notation S&P : A-, perspective négative / Moody's : A3, perspective stable / Fitch : A-, perspective stable). Un rating (ou « notation ») est donné à titre indicatif et ne donne aucune recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. Le rating peut à tout moment être suspendu, modifié ou retiré. Vous trouverez plus d'informations concernant les ratings de crédit sur www.belfius.be. Les avis de ratings sont à consulter sur www.belfius.com.

Durée
Du 07-12-2016 au 07-12-2026.
Remboursement anticipé possible après 5 ans à l'initiative de l'émetteur.

Communication en cas de remboursement anticipé
L'investisseur sera averti par courrier d'un remboursement anticipé quatre jours ouvrables avant l'échéance anticipée.

Prix d'émission
100 % ; coupures de 1 000 EUR.

Coupons
Les 5 premières années, des coupons fixes annuels de 0,70 % brut, payables les 07-12-2017, 07-12-2018, 07-12-2019, 07-12-2020 et 07-12-2021 ou le premier jour bancaire ouvrable suivant. Si, après la 5e année, le remboursement anticipé n'a pas eu lieu, de la 6e à la 10e année incluse, des coupons variables annuels bruts correspondant à la différence entre la valeur du taux CMS en EUR à 30 ans et la valeur du taux CMS en EUR à 2 ans. Ces coupons sont payables les 07-12-2022, 07-12-2023, 07-12-2024, 07-12-2025 et 07-12-2026 ou le premier jour bancaire ouvrable suivant.

Date d'observation du taux CMS en EUR à 30 ans et du taux CMS en EUR à 2 ans
A partir de la 6e année, 10 jours bancaires ouvrables avant la date de paiement du coupon. Vous pouvez suivre l'évolution de ces taux dans la publication hebdomadaire *Weekly* sur www.belfius.be

Montant de l'émission
Le montant minimum de l'émission est fixé à 3 000 000 EUR. Celui-ci peut être augmenté. Aucun montant maximum n'a été fixé.

Rendement actuariel brut et net en cas de remboursement anticipé après 5 ans :
Remboursement après 5 ans (le 07-12-2021 ou le premier jour bancaire ouvrable suivant): rendement brut : 0,70 %[1] – rendement net : 0,51 %[2].

Quelques scénarios : rendements actuariels bruts et nets à l'échéance finale (pas de remboursement anticipé après 5 ans)[3]:

Année	*Scénario négatif*	*Scénario neutre*	*Scénario positif*
Coupon brut fixe = 0,80 %			
2017	0,70 %	0,70 %	0,70 %
2018	0,70 %	0,70 %	0,70 %
2019	0,70 %	0,70 %	0,70 %
2020	0,70 %	0,70 %	0,70 %
2021	0,70 %	0,70 %	0,70 %
Coupon brut variable = CMS 30 ans – CMS 2 ans			
2022	0 % (minimumcoupon)	0,20 %	3,50 %
2023	0 %	0,20 %	1,60 %
2024	0 %	0,10 %	2,50 %
2025	0 %	0,10 %	1,50 %
2026	0 %	0,20 %	0,60 %
Rendement actuariel brut[1]	**0,35 %**	**0,43 %**	**1,31 %**
Rendement actuariel net[2]	**0,26 %**	**0,32 %**	**0,96 %**

[1] Les rendements bruts tiennent compte du prix d'émission de 100 % (pas de commission de placement) ; ils sont calculés avant déduction du précompte mobilier de 27 %. Ces derniers sont valables pour autant que l'obligation structurée soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

[2] Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100 % (pas de commission de placement) ; ils sont calculés après déduction du précompte mobilier de 27 %. Ces derniers sont valables pour autant que l'obligation structurée soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

3 Les exemples ci-dessus ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne donnent aucune garantie quant au rendement réel.

Belfius Financing Company (LU) Callable Interest Notes 12/2026

Obligation structurée en EUR – Novembre 2016 ISIN : XS1512759231

FRAIS À CHARGE DE L'INVESTISSEUR

Commission de placement : pas de commission de placement.

Remboursement à l'échéance finale : aucuns frais.

Vente avant l'échéance finale : cette obligation structurée ne sera pas cotée sur un marché réglementé. L'investisseur désireux de vendre ses titres avant l'échéance finale est invité à prendre contact avec son interlocuteur en agence. Belfius Banque assurera une liquidité en proposant des prix d'achat et de vente.
Les principaux termes de l'engagement susmentionné de Belfius Banque sont les suivants :

(i) des frais de courtage de 0,60 % au maximum sont dus sur les prix déterminés par Belfius Banque ;
(ii) des frais de sortie sont dus par coupure investie : 3 % si la durée résiduelle est supérieure à 2 ans, 2 % si la durée résiduelle est strictement supérieure à 1 an mais inférieure ou égale à 2 ans, 1 % si la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an.

La valeur de marché indicative de l'obligation structurée est consultable sur www.belfius.be via BDN ou via votre agence de Belfius Banque.

FRAIS À CHARGE DE L'ÉMETTEUR

Concernant la structuration du Belfius Financing Company (LU) Callable Interest Notes 12/2026, Belfius Banque retient une commission annuelle de maximum 1,20 % (du prix d'émission). Cette commission est à charge de l'émetteur et est déjà intégrée dans le prix d'émission de 100 %.

DOSSIER-TITRES

La mise en dépôt auprès de Belfius Banque est exonérée de droits de garde. Des droits de garde peuvent, en revanche, être imputés en cas de dépôt auprès d'autres institutions financières.

PROTECTION DES DÉPÔTS

Ces obligations structurées sont soumises au droit belge mais ne peuvent pas être considérées comme un dépôt et ne sont dès lors pas protégées dans le cadre du système belge de protection des dépôts.

FISCALITÉ

En vertu de la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, le régime fiscal pour les investisseurs particuliers (soumis à l'Impôt des Personnes Physiques belge) est comme suit :

- précompte mobilier libératoire : 27 % sur les coupons.
- taxe sur les opérations de Bourse (TOB) : en cas de vente avant l'échéance finale : 0,09 % (max. 650 EUR) ; en cas de sortie à l'échéance finale, pas de TOB.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le prospectus de base ou vous renseigner auprès de Belfius Banque. Les investisseurs qui sont soumis à un autre régime fiscal que l'Impôt des Personnes Physiques belge sont priés de s'informer du régime fiscal qui leur est applicable.

PROSPECTUS

Avant d'investir, les investisseurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet du prospectus de base du 27-09-2016 (le Notes Issuance Programme), approuvé par la FSMA, ainsi que des Final Terms en anglais (du 31-10-2016) et du résumé du prospectus de base en français et en néerlandais (disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, ainsi que sur www.belfius.be).

SERVICE PLAINTES

En cas de plainte, vous pouvez vous adresser en premier lieu à votre agence, votre conseiller financier ou au Service de gestion des plaintes, Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles ; ou via email à claims@belfius.be.

Si vous ne deviez pas être satisfait de la réponse, vous pouvez vous adresser à Belfius Banque SA, Negotiation claims (RT 15/14), Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles, ou par email à negotiationclaims@belfius.be.

Si vous ne deviez pas trouver de solution via les contacts précédents, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman en conflits financiers, située North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles (www.ombudsfin.be).



Ce produit complexe est destiné à la partie protégée du portefeuille de l'investisseur. Nous vous recommandons d'investir dans ce produit seulement si vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et notamment, si vous comprenez quels risques y sont liés.

La banque devra établir si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisante de celui-ci. Au cas où le produit ne vous conviendrait pas, elle doit vous en avertir. Si la banque vous recommande un produit dans le cadre d'un conseil en investissement, elle devra estimer si ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et de votre expérience dans ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.

Vous trouverez de plus amples informations concernant l'approche en matière d'investissements sur www.belfius.be/approcheinvestissements.

Cet instrument s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument complexe (notamment une familiarisation avec les taux sous-jacents).

RISQUES

Description des risques – Les obligations structurées comportent entre autres les risques suivants.

- Un ***risque de crédit*** : en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant, vous courez le risque que votre capital initialement investi ne soit remboursé que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance. Dans ce cas, vous courez également le risque que les coupons ne soient pas payés. Si Belfius Banque venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, l'obligation pourrait être annulée, en tout ou en partie, ou converties en instruments de capitaux propres (actions) (dit « bail-in »), sur décision du régulateur. Dans ce cas, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi et les coupons.
- -Un ***risque de liquidité*** : cette obligation structurée ne sera pas cotée sur un marché réglementé. Belfius Banque en assurera la liquidité en se portant acquéreur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance finale devra les vendre au prix déterminé par Belfius Banque en fonction des paramètres de marché du moment (voir « risque de fluctuation du prix de l'obligation structurée») qui pourraient conduire à un prix inférieur au prix d'émission (voir « Caractéristiques détaillées »). Ce prix sera fixé dans une fourchette achat-vente de maximum 1,50 % dans des conditions normales de marché (hors frais de courtage et taxe sur opérations de Bourse).
- Un ***risque de fluctuation du prix de l'obligation structurée (risque de marché)*** : le prix de cet instrument de dette structurée fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que les taux d'intérêt, la volatilité des marchés et la santé financière de l'émetteur et du garant. En vendant anticipativement, le rendement actuariel brut obtenu peut différer en fonction du prix de vente fixé à cette date-là.
- Un ***risque de contre-performance en cas de remboursement anticipé*** : l'émetteur dispose, après 5 ans, du droit de procéder au remboursement anticipé. La possibilité d'un remboursement anticipé peut limiter le rendement final.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents risques dans le prospectus ou sur www.belfius.be/risques-investissements.

Niveau de risque Belfius Way : 3
Sur une échelle allant de 0 (risque le plus faible) à 6 (risque le plus élevé).

Belfius Banque a développé son propre indicateur de risque « Belfius Way » pour des obligations structurées. Celui-ci détermine le niveau de risque sur la base des critères suivants : la façon dont le capital sera remboursé à l'échéance, la durée, la façon dont le rendement sera distribué (paiement de coupons ou plus-value à l'échéance), le risque de crédit et la complexité du produit. Il n'est pas tenu compte d'autres facteurs importants comme le risque de liquidité de Belfius Banque et le risque de marché. Un niveau de risque moins élevé du produit peut, dans des circonstances de marché normales, déboucher sur un rendement potentiel moins élevé. Un niveau de risque plus élevé du produit peut, dans des circonstances de marché normales, déboucher sur un rendement potentiel plus élevé.

Vous trouverez de plus amples informations sur cet indicateur de risque sur www.belfius.be/risques-investissements. Le risque a été déterminé lors du lancement de cette émission, sur la base des caractéristiques du produit et des conditions du marché en vigueur à ce moment-là.

Conditions valables au 02-11-2016 – Le présent document est une communication marketing et ne peut pas être considéré comme un conseil en investissement.
Éditeur responsable: Belfius Banque S.A. – Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles – Tél. 02 222 11 11 – IBAN BE23 0529 0064 6991 – BIC GKCCBEBB – RPM Bruxelles T.V.A. BE 0403.201.185 – FSMA-n° 019649 A.

Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du **02-11-2016 au 30-11-2016 inclus**
avant 21 heures (sauf clôture anticipée)
dans votre **agence Belfius Banque** ou via **Belfius Direct Net**.

Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Contact au numéro 02 222 12 01 ou via « Contact » sur le site www.belfius.be.